

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 6 juillet 2018

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

Séance des 2, 3, 4 et 5 juillet 2018

**2018 DAE 135** Subvention de fonctionnement (15.000 euros) et convention avec l'association Group'Emploi Paris Culture (18e).

**M. Frédéric HOCQUARD, rapporteur.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération, en date du 19 juin 2018, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'accorder une subvention de fonctionnement à l'association Group'Emploi Paris Culture (18e) ;

Sur le rapport présenté par M. Frédéric HOCQUARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer une convention, dont le texte est joint à la présente délibération, avec l'association Group'Emploi Paris Culture.

Article 2 : Une subvention de 15.000 euros est attribuée à l'association Group'Emploi Paris Culture, domiciliée 44 rue du Faubourg du Temple (11e) (SIMPA n° 184312 / 2018-05127) au titre de l'exercice 2018.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2018, sous réserve de la décision de financement.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**